

Préparation en présentiel au concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE)

Enseigner dans le 1er degré



Le dispositif décrit ci-après, organise la préparation d'étudiants au CRPE, suivant la formule rénovée qui a pris effet au 1er septembre 2013 (arrêté publié au Journal officiel du 27 avril 2013). Cette formation proposée par L'ESPE de l'Académie de Lyon s'adresse principalement à des étudiants déjà titulaires d'un master et souhaitant préparer le CRPE.
La formation s'organise sur les sites de l'Ain et du Rhône de l'ESPE.
Les effectifs des groupes sur chaque site sont limités.

I . Présentation générale

1 - Présentation

L'accès se fait sur dossier. Les conditions de diplôme sont les suivantes, hiérarchisées,

- 1. Etudiants titulaire d'un master MESFC ou MEEF
- 2. Etudiants titulaires d'un master métiers de l'enseignement autre que MESFC ou MEEF
- 3. Etudiants titulaires d'un autre master
- 4. Candidats éligibles au CRPE sans condition de diplômes (3ème voie)

Le cas d'étudiants titulaires uniquement d'un M1 sera étudié de façon exceptionnelle.

Cette formation se présente sous la forme de deux modules obligatoires :

Module 1 : « préparation aux épreuves écrites »

Nombre d'heures par étudiant : 60 H

Module 2 : « préparation aux épreuves orales »

Nombre d'heures par étudiant : Entre 89,5h et 109h

2 - Les effectifs attendus

Les effectifs par groupe sont limités à 25. Effectif attendu : entre 50 et 100.

3 - Calendrier et organisation :

La formation est initiée durant le mois de septembre de l'année précédant l'année des épreuves du concours. Le module de préparation à l'écrit se termine avant les épreuves écrites du concours.

La formation se déroule en semaine : le jeudi et le vendredi.

4 - Lieux de formation

La formation ouvrira sur le site du Rhône de l'ESPE, à Lyon-Croix-Rousse et sur le site de l'Ain à Bourg en Bresse en fonction des effectifs. Les candidats à cette formation formuleront un vœu pour leur site de préférence.

Pour l'affectation sur un site, un classement des étudiants sera réalisé en fonction des critères suivants, dans l'ordre des priorités :

- 1. Situation de handicap,
- 2. Situation de chargé de famille (le nombre d'enfants est pris en compte),
- 3. Age (priorité aux étudiants les plus âgés).

SIÈGE ACADÉMIQUE: 5 rue Anselme / 69004 Lyon

ANTENNE DE LA LOIRE : 90, rue de la Richelandière / 42023 Saint-Étienne Cedex 2 / Standard : 04 77 49 29 70

ANTENNE DE L'AIN : 40, rue Général Delestraint / BP 153 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex / Standard : 04 74 32 15 70

II . Présentation des modules pour un effectif de 50 étudiants

Deux modules obligatoires

1 . Module 1 : préparation aux épreuves écrites (60h)

a . Volume de formation :

Séances de formation (60h) - 2 groupes de 25

- Séances de formation : Français : 20h / Maths : 20h
 - Epreuves d'essai : ces épreuves d'essai sont proposées et organisées sur site.
 - Corrigé des épreuves d'essai et renforcement.
1 séance de 3h + 1h correction entre étudiants dans chaque discipline en appui sur des copies corrigées.
 - Séances de formation : Français : 6h / Maths : 6h
- Soit un total de 60h de formation auxquelles s'ajoutent 8h de passation d'épreuves d'essai.

b . Descriptif de la formation

Séances de formation

- Apports disciplinaires et didactiques,
- Entraînement aux épreuves écrites,
- Conseils méthodologiques,
- Travail sur sujets de concours, annales, etc.

Corrigé des épreuves d'essai et renforcement

- Réponses et conseils individualisés

2 . Module 2 : préparation aux épreuves orales (entre 89,5h et 109h)

a . Volume de formation : entre 89,5h et 109h

Séances de formation

- **Première épreuve orale optionnelle** : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, instruction civique et morale) : entre 25h et 37h.

Cette préparation à la première épreuve orale est organisée en trois temps :

Temps 1 : Présentation des disciplines : 7 fois 1,5h = 10,5h. Le dossier « histoire des arts » est présenté avec les arts visuels, musique ou histoire. Ce temps n'aura lieu que si la date d'inscription au concours le permet. Sinon les heures sont reversées sur le temps 3.

Temps 2 : Apports sur les différentes théories du développement de l'enfant : 4h de cours magistral.

Temps 3 : Aide à l'élaboration du dossier personnel : 10h par discipline, abondées de 0,5h par étudiant (exemple : pour un groupe de 12 étudiants en arts visuels, l'horaire sera de 16h).

Les étudiants s'inscrivent dans un groupe en fonction du choix réalisé lors de l'inscription au concours : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, instruction civique et morale. Ce temps est une aide à l'élaboration d'un dossier réellement personnel.

- **Deuxième épreuve orale, première partie** : 18h : 2 groupes de 25
- **Deuxième épreuve orale, deuxième partie** : 24h : 2 groupes de 25

• Simulations d'épreuves orales (22,5h minimum par étudiant)

La formation garantit à chaque étudiant de vivre une situation d'entretien dans chaque épreuve d'admission et d'assister à 3 autres simulations pour l'épreuve 1 (*Dans le cas où seuls 1, 2 ou 3 étudiants auraient choisi une option, la formation sera adaptée*) ou 9 autres simulations pour chaque partie de l'épreuve 2.

Durée de la simulation par étudiant :

- Epreuve 1: 1, 25h
- Epreuve deux, première partie : 0,75h
- Epreuve deux, deuxième partie : 1h

Un temps de retour du formateur sur la prestation de l'étudiant est inclus dans la plage horaire.

Un planning des plages d'interrogation est communiqué aux étudiants qui s'inscrivent. Ils effectuent la préparation hors présentiel.

b . Descriptif de la formation :

Les grands thèmes figurant au programme de l'école (maternelle et primaire) sont travaillés à travers la préparation des leçons d'écrits et d'oral, en conformité avec les attendus de chacune des épreuves d'admission. Les apports notionnels et didactiques complémentaires nécessaires sont effectués dans ce cadre. L'ensemble de la formation et en particulier le nombre important d'heures de simulation avec les retours sur prestations complètent le travail des compétences attendues dans le cadre du concours.

III . Tarif et contacts

- **Coût de la formation** : 1 011.00 euros pour les étudiants non financés
1 372.00 euros pour les étudiants financés

- **Pour toutes demandes de renseignements sur la formation** : Sandrine PLATRE

Tél : 04.74.32.15.72 (secrétariat fermé le mercredi après-midi) / Courriel : sandrine.platre@univ-lyon1.fr

- **Responsable de la formation** : Mr FRONT Mathias

- **Pour tous renseignements sur les possibilités de financement** : Tél : 04.72.43.14.49 / Courriel : fsciences@univ-lyon1.fr